



la lettre du TIBET

La *Lettre du Tibet* est une publication du **Comité de Soutien au Peuple Tibétain**
2, rue d'Agnou 78580 Maule. - Fax (33-1) 30 90 88 25 - E-Mail CSPT@FRANCENET.FR

ABONNEMENT
10 Numéros :25 Eur

La guerre ne résout rien

N° 67

avril 2003

Edito

Bombardements terrifiants, civils morts ou blessés, familles en larmes, hôpitaux submergés, chars dans la poussière, GI's lourdement armés patrouillant dans le désert, statues déboulonnées, survie, sourires et larmes, libertés et inquiétudes, villes livrées au pillage, propagande, contre-propagande, déjà d'autres guerres en vue.

Ce n'est pas ici le lieu de juger, de trancher, mais les images sont tenaces, et comment pourrions-nous isoler, séparer notre soutien à la cause tibétaine de notre vision d'un monde déchiré par la haine et le ressentiment. Comme on aimerait prendre au mot ceux qui, chez nous, parlent de résolution pacifique des conflits et de respect du droit des peuples. N'entendent-ils pas la voix discrète, mais persistante et déterminée de ceux qui sont colonisés sur le Toit du monde, après avoir vu leur pays ruiné, leur culture

méprisée ?

Ils ne réclament aucune guerre, bien au contraire, mais la venue d'un dialogue libérateur. Mais cela, on ne sait pas faire ! Comme si la démocratie et la liberté ne pouvaient naître que sous un tapis de bombes, fussent-elle d'une "intelligence" mal démontrée. Faut-il avec le leader de la coalition donner raison à l'affirmation péremptoire de Mao Zedong "*le pouvoir est au bout du fusil*" ? Nous lui préférons sans l'ombre d'un doute la proposition constante et répétée du Dalai Lama : "*la guerre ne résout rien*". *JP Ribes*

PS *Petite lumière dans l'obscurité, l'arrivée, enfin, à Washington, de Ngawang Sangdrol, qui vient d'accepter d'être la "patronne" de Tibet Lib, la nouvelle campagne permanente du CSPT, consacrée à la libération des prisonniers de conscience.*

Le gouvernement tibétain et la guerre

Interrogé lors d'une conférence de presse le 7 avril à Delhi sur l'intervention militaire conduite par les Américains en Irak, le Dalai Lama a indiqué qu'il ne souhaitait pas la commenter tout en ajoutant qu'il croyait à la non-violence. "*Lorsqu'il y a la guerre, il y a des destructions et rien de bon ne peut en résulter*", a déclaré le chef spirituel tibétain, qui avait déjà indiqué à plusieurs reprises qu'il se refusait à rentrer dans la logique du gagnant et du perdant.

"*La bonne manière de résoudre un conflit devrait être le dialogue. Cela requiert plus de détermination et plus de patience. Cela peut prendre plus de temps mais c'est mieux*", a-t-il ajouté. Prêchant d'exemple, il a annoncé le même jour le départ pour Pékin, à la fin du mois de mai, d'une nouvelle délégation chargée d'exprimer le choix des Tibétains en faveur d'une "*autonomie authentique, qui préserverait nos intérêts au sein même de la République populaire de Chine*". Il s'est également déclaré satisfait du soutien américain

en faveur de "*la préservation de l'identité religieuse, culturelle et linguistique du Tibet ainsi que de la garantie des droits de l'Homme pour tous les Tibétains*" selon les termes du dernier rapport du Département d'Etat.

Quelques jours auparavant Samdhong Rinpoche, le Premier Ministre tibétain en exil avait déclaré que, "*si les Etats-Unis, ou tout autre pays, proposait de lancer une guerre contre la Chine pour résoudre le problème tibétain, les Tibétains refuseraient poliment*".

Le Panchen Lama a 14 ans

Toujours retenu par le gouvernement Chinois dans un lieu gardé secret, coupé de tous contacts avec le monde, le jeune Panchen Lama reconnu par le Dalai Lama, Gendun Choekyi Nyima, aura 14 ans le 26 avril. Le CSPT se joint à tous ceux qui auront ce jour là une pensée pour lui, à tous ceux qui agissent chaque jour pour la libération des prisonniers et la liberté du peuple tibétain.

La nouvelle campagne permanente du CSPT, **Tibet Lib**, annoncée dans la dernière Lettre du Tibet n° 66, a rencontré un succès qu'il s'agit de développer dans les mois à venir. Près de 400 inscrits ont déclaré vouloir participer à cette initiative dont nous vous rappelons le fonction-

Monsieur le...

Le 2 décembre 2002, Trulku Tenzin Delek (Ahnga Tashi, A An Xha Xi) a été condamné à mort avec un moratoire de 2 ans par la Cour Intermédiaire Populaire de Karzé (Sichuan). Le procès s'est déroulé à huis-clos, en dehors des règles de justice internationales. La condamnation a été confirmée lors du procès en appel.

Trulku Tenzin Delek est accusé d'avoir participé à une série d'explosions à la bombe à Chengdu, de posséder des armes et d'activités d'espionnage. Cependant, il semblerait que la véritable cause de sa condamnation soit son influence locale reconnue dans les domaines culturel, social et religieux ainsi que ses relations avec le Dalaï Lama.

Par cette lettre, je vous demande, Monsieur le .. de faire respecter la Constitution chinoise qui reconnaît les droits humains fondamentaux, en annulant la condamnation à mort de Trulku Tenzin Delek, en organisant un procès équitable révisant la sentence de la Cour de Karzé lui permettant de recouvrer la liberté, et en autorisant des représentants d'organisations indépendantes ou des Nations-Unies de rendre visite à Trulku Tenzin Delek.

Dans l'espoir d'une réponse positive de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le ... à ma haute considération.

Votre Nom / Adresse et Signature

nement : il s'agit de s'engager à envoyer 6 fois dans l'année des lettres, dont le modèle est mis ci-joint ou par email, réclamant la libération de prisonniers dont les biographies sont fournies.

Après celle de Phuntsok Nyidrol, c'est la libération de Tenzin Delek Rinpoché que nous vous demandons de réclamer en adressant dans les jours qui viennent la lettre suivante aux autorités chinoises, dont voici les adresses.

Envois de courrier à :

Monsieur Hu Jintao

Président de la République Populaire de Chine
Central Committee Zhongnanhai Xi Cheng Qu
Beijingshi / People's Republic of China

Monsieur le Gouverneur du Gouvernement Populaire Provincial du Sichuan

Zhang Zhongwei Daishengzhang
Sichuansheng Renmin Zhengfu
Duyuanjie, Chengdushi 610015,
Sichuansheng / People's Republic of China

Monsieur le Directeur du Département Provincial de la Justice du Sichuan

Zeng Xianzhang Tingzhang
Sifating
24 Shangxianglu
Chengdushi 610015, Sichuansheng
People's Republic of China

Copie des courriers à :

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères

Ministère des Affaires Etrangères,
37 quai d'Orsay 75007 Paris

Monsieur l'Ambassadeur, Ambassade de Chine

11 avenue George V, 75008 Paris

Monique Dorizon 13 rue Charles Maréchal 78300 Poissy

T

enzin Delek Rinpoché

Trulku Tenzin Delek, Ahnga Tashi de son nom laïc, est un maître bouddhiste reconnu de la région de Lithang, au Kham, aujourd'hui rattaché à la préfecture autonome tibétaine de Kardzé, dépendant de la province chinoise du Sichuan. Arrêté le 7 avril 2002 et accusé d'avoir préparé un attentat à la bombe et comploté pour diviser la mère-patrie, Rinpoché (*nom honorifique désignant un maître réincarné*) a été gardé au secret pendant 8 mois, sans pouvoir choisir ses avocats, ni à aucun moment préparer sa défense. A l'issue d'un procès expéditif devant une Cour intermédiaire du Sichuan, et au cours duquel il a constamment proclamé son innocence, Tenzin Delek Rinpoché a été condamné à mort, ainsi que son co-accusé, Lobsang Dondhup. La sanction le concernant a été suspendue pour 2 ans (avec possibilité d'être transformée en prison à vie) alors que Lobsang Dondhup a été exécuté le 26 janvier 2003, malgré les protestations venues du monde entier et notamment du Parlement européen.

Agé de 52 ans, Tenzin Delek Rinpoché, après des études religieuses au monastère de Lithang, a séjourné en Inde de 1982 à 1987, notamment au monastère de Drepung. C'est à cette époque qu'il fut reconnu comme Tulkou, émanation d'un grand lama, par Sa Sainteté le Dalaï Lama. A son retour au Tibet, rencontrant des difficultés de la part des autorités



locales pour établir un nouveau monastère dans sa région natale de Nyagchu, il dut se rendre à Pékin où il obtint l'autorisation grâce à l'aide du X^{ème} Panchen Lama. Dans les années '90, Rinpoché se consacra à la reconstruction des monastères et lieux de culte détruits et engagea plusieurs programmes d'aide aux populations nomades les plus pauvres. Il créa une école, ouverte sans distinction aux enfants chinois et tibétains, pour la plupart orphelins. Il fit l'objet d'une première tentative d'arrestation en 1998, mais la population locale prit le risque de le protéger et envoya aux autorités une pétition signée de centaines de noms, tibétains et chinois. Suspecté "*d'exercice non autorisé du lamaïsme*", se dressant contre la déforestation, il fut alors constamment harcelé par les autorités, qui lui ordonnèrent de fermer ses écoles, et lui interdirent de circuler dans la région. Sa popularité extraordinaire dépassa les frontières du Sichuan, et un écrivain chinois célèbre, Wuang Lixong, prit sa défense après son arrestation (*voir Lettre du Tibet n° 65*).

Quelques semaines après sa condamnation, Tenzin Delek Rinpoché, dans un message diffusé par Radio Free Asia, clamait à nouveau son innocence en ces termes : "*Quoi que puissent faire et dire les autorités, je suis totalement innocent. J'ai été accusé à tort parce que j'ai toujours été sincère et dévoué aux intérêts et au bien-être des Tibétains. Les Chinois n'ont pas apprécié ce que j'ai fait et ce que j'ai dit. C'est l'unique raison pour laquelle ils m'ont arrêté*"

Message de Ngawang Sangdrol aux Tibétains et aux amis du Tibet

Intervention de Ngawang Sangdrol à Washington D.C. le 9 avril lors d'une réception organisée par l'association International Campaign for Tibet (ICT)

"Depuis que j'ai mis le pied sur le sol des Etats-Unis je suis submergée par une abondance d'amour et de soutien de la part de mes amis tibétains du monde libre aussi bien que d'amis du Tibet. Ces derniers jours, ma préoccupation immédiate a été ma santé et les docteurs ont commencé à m'examiner. J'apprécie l'assistance apportée dans ce domaine par *International Campaign for Tibet*

M'adapter à cette atmosphère de liberté me prend du temps. Cela provient du fait que j'ai été élevée sous un système autoritaire depuis mon enfance et que j'ai vécu sans totale liberté depuis plus de 11 ans, en prison. Je suis touchée par l'intérêt que la communauté internationale me témoigne. Je ne me considère pas comme quelqu'un de spécial. J'ai fait ce que n'importe quel individu qui se considère comme un Tibétain "*mangeur de tsampa*" ferait quand son peuple est privé de sa dignité et de respect. Aucun Tibétain ne peut supporter les atteintes faites à notre incomparable leader, Sa Sainteté le Dalai Lama ou bien le refus de nos droits fondamentaux. Cependant la situation politique au Tibet et la loi de répression ne permettent pas aux Tibétains de révéler leurs véritables sentiments.

Mon plus grand désir serait d'avoir une audience avec Sa Sainteté le Dalai Lama, le plus tôt possible. Je suis remplie de joie d'apprendre que Sa Sainteté est en bonne santé. J'ai été heureuse de recevoir des messages de vœux aussi bien des représentants de notre Gouvernement tibétain en exil que d'organisations tibétaines ou de personnes individuelles.

Je suis profondément touchée d'apprendre que de nombreuses personnes, des organisations et des gouvernements, particulièrement les Etats-Unis, la France et la Suisse ont travaillé pour ma libération. Il est très clair pour moi que c'est grâce à l'action internationale que j'ai été libérée et autorisée à aller dans le monde libre pour un traitement médical, et que je profite de ma liberté. En même temps que je profite de cette liberté, je suis inquiète pour les très nombreux prisonniers politiques tibétains, dont mon amie, la religieuse Phuntsok Nyidrol, dépérissant dans les prisons chinoises. Je suis en train de recueillir des informations concernant la situation de ces prisonniers tibétains. Je m'engage à faire tout ce qu'il est possible de faire pour qu'ils puissent aussi être libérés et profiter de la liberté, exactement comme moi. J'appelle la communauté internationale à aider à leur libération.

Je prie afin que les efforts de Sa Sainteté le Dalai Lama pour résoudre le problème tibétain aboutissent prochainement. Je me conformerai à tout avis de Sa Sainteté de telle sorte que je puisse contribuer au mieux à la réussite de ses souhaits pour une solution à la juste cause du Tibet.

Les Tibétains au Tibet attendent impatiemment le jour où ils pourront voir le retour de leur leader aimé dans leur pays dans la dignité, la liberté et le respect. "



Ngawang Sangdrol

Réponse du Ministre des Affaires étrangères

En réponse à une question écrite du vice-président de l'Assemblée Nationale, M. Rudy Salles, Député des Alpes-Maritimes, le Ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin, a fait la déclaration suivante.

"Les autorités françaises suivent avec une attention et une vigilance constante la question du Tibet et des droits de l'homme en Chine. Le gouvernement a salué les gestes positifs accomplis par la Chine l'année dernière en libérant un certain nombre de prisonniers de conscience tibétains et en autorisant la venue en Chine d'une délégation d'envoyés du Dalai Lama. Par un courrier à son homologue chinois, le président de la République a encouragé ce premier pas vers l'engagement d'un dialogue entre les autorités chinoises et le Dalai Lama, auquel la France et ses partenaires européens appellent depuis de longues années. La France a su se mobiliser, et avec elle l'Union européenne, pour intervenir à plusieurs reprises en faveur des religieux tibétains. Elle a fermement condamnée l'exécution de Lobsang Dondhup. Le gouvernement continuera à interroger les autorités chinoises sur la question des Droits de l'Homme lors de rencontres bilatérales et dans les instances internationales pertinentes. Il restera vigilant pour que la question du Tibet soit systématiquement évoqué dans le cadre du dialogue euro-chinois sur les Droits de l'Homme. Le gouvernement accueille par ailleurs favorablement la reconstitution du Groupe d'Etudes de l'Assemblée Nationale sur les Problèmes du Tibet, qui vient de tenir sa 1^{ère} réunion le 5 mars 2003 et qui a désigné comme président M. Lionnel Luca".

Le Président du CSPT au Parlement européen

Invité par son président Thomas Mann à intervenir, à Strasbourg, devant l'intergroupe Tibet du Parlement européen, JP Ribes, président du CSPT, a souligné l'importance de l'action des parlementaires. Rappelant les objectifs fixés par la Conférence de Bruxelles les 14 et 15 nov 2002 (*voir Lettre du Tibet n° 64*), il a exposé les actions du CSPT en faveur des prisonniers de conscience tibétains. Marquant clairement le rôle dirigeant des Tibétains eux mêmes dans la libération et l'avenir de leur pays, le Président du CSPT a formulé plusieurs propositions pour favoriser le dialogue sino-tibétain et notamment la mise en chantier d'une Conférence européenne pour le dialogue, réunissant chercheurs, juristes, historiens, économistes et journalistes. Par ailleurs le CSPT a adressé une lettre à tous les élus français au Parlement Européen leur demandant de participer aux travaux de l'intergroupe.

Le dialogue des Miss

Ce que les politiques n'ont pas encore réussi à faire, les Miss l'ont fait ! Rassemblées par un concours de beauté à Kuching, la première Miss Tibet, Dolma Tséring, et Miss Chine, Dong Nei Xi, se sont entretenues amicalement pour la plus grande satisfaction de l'organisateur qui a déclaré "vouloir oeuvrer ainsi pour le rapprochement des peuples". Dolma Tséring née au Tibet où elle a passé son enfance, vit aujourd'hui à Delhi. Elle a été élue Miss Tibet en octobre 2002 à Dharamsala. Depuis, elle parcourt le monde en apportant un fervent soutien à la cause du Tibet et aux appels au dialogue du Dalai Lama.



T émoignage

Intervention de Takna Jigme Sangpo à la Commission de l'O.N.U pour les Droits de l'homme. Genève, 3 avril 2003

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

(...) Mon nom est Takna Jigme Sangpo, ancien prisonnier au Tibet. A l'âge de 37 ans, les autorités chinoises m'ont détenu pour des remarques que j'avais faites au sujet du 10^{ème} Panchen Lama qu'ils ont condamnées comme étant des vues "contre révolutionnaires". L'un dans l'autre (entre 1965 et 1992), j'ai été condamné à 41 ans d'emprisonnement, dont 9 années resteraient à faire.

Mesdames et Messieurs, en dépit des garanties de protection contenues dans la constitution chinoise et ses engagements dans différents textes internationaux concernant les droits de l'homme, j'ai été emprisonné car je représentais à l'extérieur une lutte humaine non-violente pour défendre les droits légitimes de 6 millions de Tibétains. Durant plus de 3 décennies d'une vie de prisonnier politique, je fus torturé à la fois physiquement et mentalement, au-delà de l'imagination humaine. Ma dignité en tant qu'être humain fut humiliée et broyée. Mon apparence physique aujourd'hui est la preuve de l'immense souffrance que j'ai endurée.

Les autorités chinoises m'ont identifié comme un criminel qui doit souffrir pour vivre et mourir en prison. C'est ainsi que j'ai perdu la plus belle part de ma vie. Je ne pensais pas pouvoir sortir vivant de prison, mais c'est à cause de mon destin que, je ne sais comment, j'ai survécu, contrairement aux milliers de Tibétains qui ont sacrifié leur vie pour notre juste cause.

M. le Président, la situation au Tibet et la condition des prisonniers politiques tibétains méritent une attention particulière de cette assemblée. L'exécution de Lobsang Dhondup au Tibet oriental le 26 janvier dernier, est un autre exemple de la gravité des violations des droits humains qui s'opèrent au Tibet. Quand j'étais en prison, nous étions forcés de lire une quantité de documents de propagande comme les "Livres Blancs" chinois sur le Tibet. Ces documents nient régulièrement les allégations sur les conditions de vie en prison au Tibet et dépeignent les prisons comme des hôtels de luxe. Mais comme témoin, laissez-moi vous donner quelques exemples de vie en prison : un prisonnier reçoit une chemise et un pantalon une fois par an pour l'été, un ensemble de vêtements d'hiver une fois tous les cinq ans et des draps pour le lit tous les cinq ans. Par exemple, jusqu'en 1997, pour les prisonniers, était allouée une somme mensuelle équivalente à 4 dollars pour la nourriture, de cette somme étaient déduites les charges pour l'eau et l'électricité. Tout au long de ma détention, il m'a été refusé une attention médicale convenable et une représentation légale compétente.

A partir de 1975, à cause du travail forcé, des atrocités en prison et des terribles conditions carcérales, j'ai perdu la vue. Ce fut seulement en 1981 quand je fus "prisonnier dans la société" que j'ai pu récupérer un peu de vision à mon oeil gauche après une opération réalisée grâce à l'aide financière de mes amis. Cependant, c'est seulement quand j'ai été opéré en Suisse que j'ai pu améliorer ma vision de l'oeil droit. Ce sont juste quelques exemples qui montrent comment le système fonctionne en réalité dans les prisons au Tibet.

Mesdames et Messieurs, de nombreux compagnons de prison sont morts en détention ou ont été exécutés. Shol Dawa et Sonam Rinchen, deux des détenus, sont morts en prison ces dernières années car un traitement médical leur avait été refusé. Le 4 juin 1997, Sangye Tenphel, un détenu, fut torturé à mort. En mai 1998, après deux révoltes à la prison de Drapchi, deux moines, Khedup et Lobsang Wangchuk, ne sont jamais retournés vivants à leur cellule après les séances de torture. Alors qu'un troisième moine, Lobsang Jinpa est mort dans des circonstances mystérieuses.

Torture, mauvais traitements dégradants, interrogatoires

inhumains, mise en cellule d'isolement, travail forcé et séances d'endoctrinement sont des pratiques habituelles utilisées par les autorités chinoises dans les prisons au Tibet.

Monsieur le Président, deux prisonniers, Sonam Tsewang et Tingka, sont enfermés depuis 1999 dans des petites cellules sombres dans le bloc 10 de la prison de Drapchi, celui-ci contient 24 cellules semblables pour la mise en isolement. Avec d'autres prisonniers, ils ont lancé des slogans sur les conditions du travail forcé en prison durant la visite du Groupe de Travail sur la détention arbitraire de cette Commission à Drapchi le 7 octobre 1997.

Je suis très sensible à leur sort parce que moi aussi j'ai été une fois dans de telles cellules de torture entre 2001 et février 2002. Je confirme au Groupe de Travail que l'assurance donnée par les autorités chinoises est complètement fautive. Sonam Tsewang et Tingka sont encore en train de souffrir à la prison de Drapchi. J'ai appris que les autorités chinoises avaient invité le Groupe de Travail à une visite complémentaire qui j'espère comportera un programme au Tibet. Je prie instamment le Groupe de Travail de visiter la prison de Drapchi afin de trouver la vérité directement auprès de Sonam Tsewang et Tingka ou assurer leur libération le plus tôt possible.

Je suis très reconnaissant pour toutes les actions particulières que cette Commission a faites en ma faveur et pour les autres prisonniers politiques tibétains par différentes interventions auprès des autorités chinoises.

Je remercie de tout coeur les gouvernements et les ONG qui ont fait pression sur les autorités chinoises pour ma libération et celle d'autres prisonniers politiques tibétains. Avec votre aide, j'ai été libéré le 31 mars 2002 sous condition médicale, puis plus tard j'ai été autorisé à partir aux Etats-Unis.

Je voudrais remercier à nouveau la population et le gouvernement de la Suisse et des Etats-Unis qui me permettent de vivre librement et dignement. Evidemment, mon espoir est de pouvoir aussi vivre un jour, libre, dans mon pays.

En conclusion, Monsieur le Président, ce vieil homme du Tibet appelle toutes les nations présentes dans cette enceinte à aider à la disparition de la souffrance humaine des Tibétains. S'il vous plaît, faites pression auprès du gouvernement chinois pour entamer des négociations sérieuses avec Sa Sainteté le Dalaï Lama afin de résoudre cette persistante question tibétaine dans l'intérêt mutuel des peuples tibétain et chinois. Le malheureux peuple tibétain, y compris les prisonniers politiques, qui sont de la même humanité que n'importe qui dans cette salle, ont besoin de toute urgence de votre aide avant qu'il ne soit trop tard !

Je prie pour la disparition de la souffrance de tous les prisonniers politiques dans le monde.

Merci, Monsieur le Président.

Takna Jigme Sangpo, ancien instituteur, né en 1929 à Chushul près de Lhasa, a passé 37 ans en prison.

Libéré, il vit maintenant en exil à Rikon en Suisse.

P arrainages : 2 nouvelles villes

Dans le cadre des actions du CSPT en faveur des prisonniers de conscience tibétains, deux nouvelles municipalités ont décidé de parrainer. Il s'agit de St Gely du Fesc (34), pour Lobsang Tenzin, et Gimont (32), pour Trulku Tenzin Delek.

Tibet info

Retrouvez cette Lettre, ainsi que des informations mises à jour

régulièrement, sur **www.Tibet-Info.net**

Nouvelles : www.tibet-info.net/info/info.shtml

Agenda : www.tibet-info.net/info/agenda/index.shtml

Je souhaite adhérer au C.S.P.T.

- Adhésion : 25 Euros
 Etudiant/chômeur : 15 Euros
 Adhésion Bienfaiteur : 70 Euros
Abonnement Lettre du Tibet (10 n°)
 Abonnement : 25 Euros
 Bienfaiteur : 70 Euros

CSPT 174 Bd E. Decros 93260 Les Lilas

19
LT

Pour votre adhésion ou abonnement, merci de cocher les cases qui vous conviennent !

Nom :

Adresse :

CP..... Ville

E-mail :@